

20 juin 2006

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

FINATIS

(Eurolist)

Par courrier du 19 juin 2006, reçu le jour même, la société Paris Orléans (50, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris), contrôlée par les familles Rothschild, a déclaré avoir franchi en hausse, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le 15 juin 2006, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société FINATIS et détenir 283 000 actions FINATIS représentant autant de droits de vote, soit 5,003% du capital et des droits de vote de cette société¹.

¹ Sur la base d'un capital composé de 5 656 860 actions représentant autant de droits de vote.